



COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE **ANNÉE 2023**

143 – Programmation 2024 du Musée de Gajac – Demandes de subventions auprès du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État – DRAC Nouvelle Aquitaine

Subvention exceptionnelle de 4 000€ du CD pour le financement des expositions de l'année 2024, Subventions pour l'exposition La Tapisserie contemporaine à hauteur de 2 200€ pour la Région et 5 000€ de la DRAC

151 – Programmation des Résidences Villeneuvoix – saison 2023-2024 – Mise à disposition de locaux du Centre culturel et prestations de services

Conventionnement avec les conseillers artistiques Michel Vivoux et Canicule productions pour Tom Buzit dans le cadre des résidences musicales

153 – Pôle spectacle vivant saison 2023-2024 – Demandes de subventions auprès du Conseil départemental Lot&garonne, de la Région et de la DRAC Nouvelle Aquitaine

Subventionnement du projet culturel Pôle spectacle vivant, à hauteur de :

- Conseil départemental : 15 000€
- DRAC : 18 000€
- Région : 20 000€

154 – Signature de la convention de délégation de billetterie du Festival du Rire 2024

Vente des places des 3 spectacles de l'association, par le service billetterie du théâtre G Leygues.

155 – Signature des conventions de partenariat avec des amicales, des comités d'entreprises, comités d'œuvres sociales et sièges d'entreprises.

Application d'une réduction de 20 % sur les pleins tarifs des programmations du théâtre, en faveur des adhérents ou membres des partenaires.

156 – Convention de mise à disposition d'équipements sportifs municipaux au profit de la maison des Aînés.

Mise à disposition à titre gratuit de la salle omnisports du Centre Raphaël Leygues

157 – Convention de mise à disposition d'équipements sportifs municipaux au profit de l'association la maison des femmes

Mise à disposition à titre gratuit de la salle omnisports du Centre Raphaël Leygues

159 – Mises à disposition ponctuelles de salles

Mises à disposition gratuites au profit des associations : Média citoyens en Villeneuvois – La Tertulia – TRAC 47 – Atlas production – Kcepied – Mission locale

160 – Marché de Noël – Location d'un local commercial vacant 16 rue de paris.

Occupation précaire d'un local appartenant à la société De Watou du 20/11/2023 au 7/01/2024, pour un loyer de 150€ mensuel

161 – Convention de mise à disposition d'un algéco municipal au profit des associations : Club de badminton villeneuvois – DYGEL – RCV XV – SAV XIII

Mise à disposition à titre gratuit d'un algéco faisant office de club house sur le site de Choisy.

162 – Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes du guichet unique

Abroge et remplace la décision 76/2023

163 – Réalisation d'un emprunt – Financement du programme d'investissements LED 2023/2024

Emprunt de 2 073 000€ auprès de la caisse des dépôts et consignations.

164 – Animation Croqu'Livres « signes avec bébé » à la bibliothèque avec Lucie Esquieu le 3/02/24

Montant de la prestation 80€

165 – Lectures à voix haute, le 20/01/24 avec Catherine Bohl, dans le cadre des « Nuits de la lecture »

Montant de la prestation 300€

166 – Réhabilitation du stade Max Rousié

Attribution des lots correspondant aux différents marchés de travaux.

168 – Bail professionnel au profit de la commune – Immeuble 46 rue des Cieutat/32 rue Daubasse à Villeneuve-sur-Lot, appartenant à M ÇABALET et Mme VIGUIÉ

Location par la commune d'un immeuble, pour un loyer de 1 100€/mois hors charges, pour l'installation de bureaux d'information des administrés ainsi que de réunions de chantier relatives aux travaux d'aménagement du boulevard G Leygues.

169 – Signature d'un bail de mise à disposition de locaux communaux à usage de bureaux, situés Place d'Aquitaine, au profit de l'Inspection Académique

Bail consenti pour 6 ans et moyennant un loyer annuel de 11 006,64€.

170 – Convention de mise à disposition d'un local communal au profit de l'association Les chasseurs de Sainte-Radegonde.

Mise à disposition à titre gracieux avec participation aux frais de fonctionnement à hauteur de 80€/an.

171 – Transport par autocars, lors des sorties scolaires et ALSH

Attribution du marché 2023MV35 à la société FIAGEO Groupe Delbos pour un montant minimum de 24 000€ HT/an et maximum de 100 000€ HT/an

172 – Fourniture de matériels de plomberie et sanitaires

Attribution du marché 2023MV36 à la société Legallais Bouchard pour un montant minimum de 10 000€ HT/an et maximum de 45 000€ HT/an

173 – Mise à disposition du city stade pour les élèves de l'école J Jaurès

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 14h

174 – Mise à disposition ponctuelle et annuelle de salles du centre Raphaël leygues, aux associations

175 – Vente d'armes d'occasion non utilisées ou renouvelées, par l'intermédiaire d'un armurier agréé.

Vente de 3 armes à M. Jacquemart, pour un montant de 460€

176 – Acte modificatif – Mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'aménagement du Bd G Leygues.

Acte modificatif d'augmentation du montant du marché à hauteur de 10 312,50€ HT pour rémunération complémentaire du maître d'œuvre.

178 – Signature d'une convention pour la direction de la programmation du festival littéraire « Villeneuve se livre » de Villeneuve-sur-Lot les 27-28 et 29/04/24.

Convention avec Pierre Défendini pour la programmation des auteurs.

179 – Contrat de location d'un garage appartenant à Mme Michelle Konig, au profit de la commune

Local attribué au stationnement des motos de la police municipale pour un montant annuel de 600€ TTC.

180 – Demande de subvention à la C.A.G.V pour la manifestation « Bastide enchantée »

Sollicitation d'une aide financière à hauteur de 4 942€

181 – Appel à manifestation d'intérêts – Installation et exploitation d'une centrale photovoltaïque – lot 1 aérodrome de Rogé – lot 2 site de Choisy

Attribution des lots 1 et 2 à la sté Amarenco France

182 – Réalisation d'un emprunt – Financement du programme d'investissements 2024 avec la Société Générale, pour 5 000 000€

Durée : 15 ans

Périodicité : trimestrielle

Intérêts : Euribor 1, 3, 6 mois (selon la date de décaissement) + 0,70 % en phase de mobilisation et Euribor 3M + 0,92 % en phase de consolidation

183 – Abrogation de la régie de recettes de l'École municipale des sports de Villeneuve.

184 - Abrogation de la régie de recettes Centre d'animations de Rogé.

185 – Conventions de partenariat relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires pour les écoles élémentaires du 8 janvier au 15 juin 2024

Partenariats avec les associations Horizon vert et l'Arche de l'art pour leurs interventions dans le cadre des activités périscolaires, rémunérées à hauteur de 25€/h

186 – Virements de crédits de chapitre à chapitre

Nature	Chapitre	Libellé compte	Dépenses
7391171	014	DEGREVEMENT TAXE FONCIERE SUR PROPRIETES NON BATIES	1 000,00
63512	011	TAXES FONCIERES	- 1 000,00
		TOTAL	0,00

189 – Mise à disposition annuelle de salles du centre Raphaël Leygues pour la saison 2023-2024

Mise à disposition à titre gratuit au profit de la Régie de territoire de la Vallée du Lot-et-Garonne

190 – Convention tripartite de mise à disposition du mur d'escalade entre, la commune, l'association Club Alpin et l'institut national des jeunes sourds.

Mise à disposition les mardis 9 – 16/1 et 6 – 13/2/24 pour un montant total de 92€

191 – Reversement de la part de subvention à la mairie de Casseneuil dans le cadre du projet commun aux médiathèques de Villeneuve/Lot et Casseneuil, sur le dispositif Premières pages du ministère de la culture.

Reversement de 55 % du montant total de l'aide attribuée par l'État, soit 8 637€

Annulation des décisions n° 152-158-167-187-188